



DOCUMENT D'INFORMATION SIMPLIFIE FCP CAP OBLIGATIONS

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FCP CAP OBLIGATIONS

Ce Fonds est géré par Africa Bright Asset Management

Dénomination	FCP CAP OBLIGATIONS
Forme Juridique Fonds	Fonds Commun de Placement
Société de Gestion	Africa Bright Asset Management
Dépositaire	BGFIBANK Cameroun
Commissaires aux Comptes	Cabinet Deloitte & Touche
Promoteur	Africa Bright Asset Management

INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION

Classification	OBLIGATAIRE
Objectif de gestion	Fournir aux investisseurs des rendements intéressants à travers des instruments financiers, conformément à leurs attentes tout en respectant limites fixées par la réglementation et l'orientation de gestion.
Stratégie d'investissement	Afin d'offrir aux investisseurs le meilleur rendement possible, le Fonds sélectionnera sur la base des analyses poussées des supports de placement suffisamment satisfaisants pour pouvoir générer des rendements importants sur le moyen et le long terme tout en minimisant les risques. Le portefeuille du Fonds sera composé conformément aux dispositions réglementaires de la COSUMAF et du règlement de gestion. Les actifs du Fonds seront constitués d'espèces, de titres de créances négociables et de valeurs mobilières émis dans la zone CEMAC. Sous réserve d'approbation préalable de la COSUMAF, les actifs pourront comprendre d'autres catégories de valeurs, y compris des titres émis sur des marchés hors CEMAC.
Souscripteurs concernés et profil requis	Les souscriptions sont ouvertes à tous les clients
Durée de placement recommandée	Ce produit est envisagé pour un placement à moyen ou long terme.
Politique de distribution	Les sommes distribuables sont constituées par : - 1° le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ; - 2° les plus-values réalisés, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours de l'exercice antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values. Les sommes mentionnées 1° et 2° sont soit capitalisées, soit distribuées.





MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Début et Clôture de l'exercice	Janvier à décembre.
Valeur Liquidative d'origine	XAF 10 000 (Dix mille)
Calcul de la Valeur Liquidative	Les parts du fonds sont évaluées à leur dernière valeur liquidative connue, quelle que soit la périodicité de calcul de cette dernière. Valeur Liquidative=Actif Net/nombre de Parts
Périodicité de Calcul	Hebdomadaire, chaque jeudi ou, si férié, le premier jour ouvré suivant.
Valorisation de l'actif net	- Méthode du coupon couru, - Méthode d'actualisation des flux de trésorerie,
Risques de l'investissement	Risque de perte en capital : L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué. Risque de change : Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille FCFA. La fluctuation des monnaies par rapport au FCFA et aux autres monnaies des pays hors zone franc peut avoir une influence négative sur la valeur de ces instruments, et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Risque lié à la gestion discrétionnaire : Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Risque de taux La valeur des titres peut diminuer après une évolution défavorable du taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixes peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut être investie en produits de taux (privées ou d'Etat), soit en direct soit au travers d'OPC. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs (privés ou publics), la valeur des produits de taux peut baisser, et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
Conditions de Souscription et de Rachat	Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues chaque jour ouvré avant 16h30 et le Jeudi jusqu'à 10h30 et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les ordres reçus le jeudi seront exécutés à la valeur liquidative de la semaine suivante.
Commission de Souscription Maximum	2% HT
Commission de Rachat Maximum	2% HT
Frais de Gestion Maximum	1.5% HT annuel sur l'actif sous gestion
Adresse de la Société de Gestion	316, Immeuble Victoria, 5ème étage, Rue Victoria, Bonanjo, Douala, Cameroun
Adresse du Dépositaire	Douala-Bonanjo, Avenue du Général de GAULLE, Angle rue Carras BP : 660 Douala
Adresse désignée pour établir les Souscriptions et les Rachats	316, Immeuble Victoria, 4ème étage, Rue Victoria, Bonanjo, Douala, Cameroun
Adresse du Commissaire aux Comptes	Cabinet Deloitte & Touche, B.P. 5393, Douala - (République du Cameroun)

